

Administration centrale
Première Nation de Fort Severn
Fort Severn (Ontario)
P0V 1W0

Tél. :
Télé. :



Bureau auxiliaire
administratif
8, chemin Mine
C.P. 340
Balmertown (Ontario)
P0V 1C0

Tél. : 1-800-387-3740
Télé. : 1-807-735-1383

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2016

1. Nous demandons dans le présent mémoire le financement du Projet d'eau potable, une initiative de la Première Nation qui met fin aux avis d'ébullition d'eau (AEE) et améliore l'accès à l'eau potable.
2. Au début de 2015, Keewaytinook Okimakanak (KO), un conseil tribal servant six Premières Nations dans le nord-ouest de l'Ontario, a lancé le Projet d'eau potable. Celui-ci comporte trois volets :
 - a. donner une **formation ciblée** visant la certification provinciale des opérateurs d'installations d'eau potable et d'eaux usées locales;
 - b. offrir un **soutien opérationnel** aux opérateurs d'installations d'eau potable locales pour l'obtention de leur certification;
 - c. mettre en œuvre une **technologie conçue et fabriquée au Canada** pour surveiller la qualité de l'eau en continu.
3. **KO est un chef de file reconnu de la salubrité de l'eau**, ayant formé annuellement plus de 200 opérateurs autochtones et non autochtones d'installations d'eau potable dans son centre d'excellence Keewaytinook reconnu par la province, à Dryden, en Ontario. KO fournit cette formation spécialisée depuis 2001.
4. Le Projet d'eau potable est administré par KO et opérationnel dans cinq collectivités des Premières Nations de l'Ontario. Il a éliminé les AEE de longue date (1 000 jours et plus), prédit et évité plusieurs AEE et il lèvera bientôt un AEE en vigueur dans une collectivité depuis plus de 15 ans, l'un des plus longs au Canada.
5. **Le Projet d'eau potable est la seule initiative au Canada qui a réussi à éliminer des AEE dans des collectivités des Premières Nations.** Il a renforcé les capacités et donné les moyens aux collectivités de bien gérer leur eau potable, sans l'intervention du gouvernement ou de tiers, et il a aussi réduit le risque que les collectivités aient à composer avec d'autres AEE.
6. Le Projet d'eau potable a **créé de l'emploi** pour des membres des Premières Nations. Deux à trois postes permanents à temps plein sont créés pour chaque groupe de cinq collectivités participant au Projet.
7. **L'Assemblée des Premières Nations souscrit à cette initiative** (résolution 65-2015).
8. En 2015, 15 autres Premières Nations de l'Ontario ont demandé au gouvernement du Canada de financer l'exécution du Projet d'eau potable dans leurs collectivités. De ce nombre, 60 % ont des AEE de longue date.
9. À la grandeur du Canada, 74 % des systèmes d'eau potable des Premières Nations courent un risque de panne modéré à élevé. En outre, plus de 120 collectivités des Premières Nations composent actuellement avec une quelconque forme d'AEE.
10. KO travaille déjà avec des Premières Nations de partout au Canada – y compris là où des AEE sont en place depuis le plus longtemps – pour étendre le Projet d'eau potable à leurs collectivités.
11. Le Projet d'eau potable **cadre avec les engagements suivants du gouvernement du Canada :**
 - a. **éliminer les AEE dans les collectivités des Premières Nations d'ici cinq ans;**
 - b. **faire des investissements publics dans l'infrastructure** afin de stimuler la croissance économique, la création d'emploi et la prospérité;
 - c. **favoriser la réconciliation** par le renouvellement d'une relation de nation à nation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

12. Le Projet d'eau potable est **une initiative prête à réaliser et digne d'être réalisée**, créée par des Premières Nations pour des Premières Nations et qui aura **des retombées sociales et économiques durables**.
13. Une approche échelonnée sur cinq ans est proposée pour éliminer les AEE et ainsi fournir de l'eau potable à 325 collectivités des Premières Nations à la grandeur du Canada, notamment celles qui sont sous le coup d'AEE ou dont les systèmes d'eau potable présentent un risque de panne moyen à élevé. Cette approche créera aussi de 130 à 195 emplois permanents à temps plein pour des membres des Premières Nations.
14. Le budget pour cette approche proposée est de 156,96 millions de dollars (sur cinq ans), dont 64,8 millions de dollars de coûts d'immobilisations (infrastructure) et 92,16 millions de dollars de coûts de fonctionnement et d'entretien (formation et personnel de soutien opérationnel). Les chiffres détaillés du budget sont disponibles sur demande.